
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2019

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 17 juin 2019, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Le conseiller Jean-Guy Cournoyer est absent.

RÉSOLUTION C-19-027

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019.

Il est proposé par M. Jacques Renaud,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-19-028

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 21 mai 2019 et du 3 juin 2019

Lecture est faite des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 21 mai 2019 et du 3 juin 2019.

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE les recommandations inscrites aux procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 21 mai 2019 et du 3 juin 2019 soient ratifiées telles que lues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-19-029

Adoption de la liste des comptes à payer No. 6-0-19 et ratification de la liste des chèques émis No. 6-1-19

Les listes des comptes à payer No. 6-0-19 et des chèques émis No. 6-1-19 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE la liste des comptes à payer No. 6-0-19 au montant de **44 858,64 \$**, ainsi que les listes des chèques émis No. 6-1-19 au montant de **297 598,38 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU MAIRE

Rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur - Exercice 2018 - Lecture

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), Monsieur le Maire Vincent Deguise fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur, année 2018.

RÉSOLUTION C-19-030

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur - Exercice 2018 - Publication

Considérant l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

Considérant que le Maire a fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur, année 2018;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Latour,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE le rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur, année 2018, soit publié sur le site Internet de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel dans la section "babillard".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TIRAGE SPÉCIAL

**Fleurons du Québec
Concours plantation d'arbres
Tirage de six (6) arbres**

Le Conseil a effectué, en présence des citoyens, le tirage pour la plantation gratuite de deux (2) arbres par quartier pour un total de six (6) arbres de qualité.

REPRÉSENTATION

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

RÉSOLUTION C-19-031

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Secrétaire-trésorier